



COMPTE RENDU DU SEMINAIRE REGIONAL
« Défis et enjeux de la comptabilité des matières dans le contrôle interne budgétaire »
05 au 09 novembre 2018 à l'hôtel Radisson
Libreville

La cérémonie d'ouverture était présidée par le directeur de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre du budget et des comptes publics, Monsieur **Jean Bosco NZEMBI**, en présence du représentant de la CEMAC, Monsieur Mamadou ISSA BABA.

Le directeur de cabinet, dans son allocution d'ouverture, a salué les efforts d'AFRITAC Centre dans le renforcement des capacités des acteurs de la gestion des finances publiques dans la région. Il a relevé la pertinence du thème et rappelé les efforts au plan national du Gabon dans la mise en œuvre de la comptabilité matières.

Le séminaire a enregistré la participation de tous les pays de zone à l'exception du Burundi et de la Guinée Équatoriale.

Les présentations des experts ont permis aux participants d'appréhender les composantes du référentiel de la comptabilité matière.

- Rôle et responsabilité de l'ordonnateur dans la tenue de la comptabilité matières ;
- Comptabilité matières et contrôle interne ;
- La comptabilité des matières, outil de gestion du patrimoine de l'Etat ;
- Le périmètre de la comptabilité des matières ;
- L'organisation du réseau comptable des matières ;
- Les outils techniques de la comptabilité des matières ;

Les experts se sont appesantis d'une part sur l'articulation de la comptabilité des matières avec la comptabilité générale et d'autre part la nécessité d'améliorer la crédibilité du budget par l'exploitation optimale des informations de la comptabilité matière.

L'expérience de l'UEMOA dans la mise en place d'un référentiel et les expériences de certains pays d'Afrique de l'Ouest ont permis aux participants de la zone et de la CEMAC d'apprécier leur marge d'amélioration.

Des présentations des pays il ressort que le dispositif juridique et réglementaire en vigueur dans la plupart des pays d'Afrique centrale reste incomplet. Les inventaires annuels et infra annuels des biens ne seraient pas exhaustifs et dans certains pays pas disponibles. La centralisation des états d'inventaires n'est pas opérationnelle.

Aussi les acteurs du processus budgétaires n'appréhendent pas l'importance de la comptabilité matières dans le processus budgétaire et comptable.

Les principales recommandations du séminaire s'articulent autour des points ci-dessous :

AFRITAC Centre – Immeuble Saint Georges – Kalikak- Libreville, Gabon

Téléphone : (+241) 01 44 29 80 – Télécopie (+241) 01 44 29 82



- Renforcer le contrôle interne budgétaire et comptable par la mise en place d'un référentiel complet de la comptabilité matière
- Améliorer le portage technique et politique par l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action initiés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : ordonnateurs principaux, les institutions et les structures de contrôle.

A l'adresse de la CEMAC, préparer et adopter un cadre juridique harmonisé de mise en œuvre de la comptabilité matière.

- Intégrer le processus de production des états d'inventaires des ordonnateurs dans le calendrier budgétaire et comptable du gouvernement aux différentes étapes du cycle budgétaire : programmation pluriannuelle, préparation de la loi de finances, pilotage de l'exécution du budget et la reddition des comptes.

Les participants lors des travaux en atelier se familiarisent avec la méthodologie d'identification des risques budgétaires dans les acquisitions des biens et ont convenu d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la comptabilité dans la perspective de la production de la comptabilité patrimoniale à l'horizon 2024.

En annexe la feuille de route comprenant les axes d'intervention les actions et les échéances.

AFRITAC Centre – Immeuble Saint Georges – Kalikak- BP. 12916 Libreville, Gabon

Téléphone : +241 (0)1 79 33 00



| | | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.1.2 Validation du projet | | | | | | | Ministre des finances |
| 2.2. Réglementation secondaire et documentation | | | | | | | |
| 2.2.2 Arrêté fixant la nomenclature de la comptabilité matières (<i>en phase avec le PCE</i>) | | | | | | | Structure dédiée /DGTCP Ministre des finances |
| 2.2.2 Elaboration des instructions (immobilisations et stocks) | | | | | | | Structure dédiée /DGTCP |
| 2.2.3 Élaboration d'un manuel de procédures | | | | | | | Structure dédiée |
| 2.2.4 Elaboration des fiches individuelles d'inventaire par catégorie de biens | | | | | | | Structure dédiée et DGTCP, avec les compétences techniques des ministères concernés |
| 2.3 Organisation du bilan d'ouverture | | | | | | | |
| 2.3.1 Pour le parc immobilier et les terrains non bâtis | | | | | | | Structure dédiée et commission interministérielle |
| - Mise en place d'une commission interministérielle arrêtant la méthodologie de recensement et de valorisation | | | | | | | |
| - Opérations de recensement et de valorisation | | | | | | | |
| - Intégration progressive dans le patrimoine de l'Etat | | | | | | | |
| 2.3.2 Pour les immobilisations prioritaires (<i>véhicules de transport, matériel informatique, matériel de bureau et de logement</i>) | | | | | | | Ministre des finances Ministère(s) responsable(s) de la gestion de ces biens |
| 2.3.3 Pour les autres biens : arrêté d'un plan d'action | | | | | | | Structure dédiée et ministères sectoriels concernés |
| 3. Déploiement d'un système d'information | | | | | | | |
| 3.1 Élaboration de cahier de charges fonctionnel pour le développement de l'application | | | | | | | Structure dédiée |
| 3.2 Développement du système d'information sur la comptabilité matière | | | | | | | Prestataire |
| 3.3 Gestion de l'environnement : <i>postes d'implantation, gestion du réseau informatique et des liaisons, etc.</i> | | | | | | | Structure dédiée |
| 3.4 Formation des acteurs et déploiement | | | | | | | |

AFRITAC Centre – Immeuble Saint Georges – Kalikak- BP. 12916 Libreville, Gabon

Téléphone : +241 (0)1 79 33 00

